

**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY**

En vertu des dispositions de l'article 957 du Code municipal, AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, qu'à la séance tenue le 8 décembre 2020, le budget de l'année 2021 a été adopté comme suit :

**BUDGET 2021**

**REVENUS**

TAXES	9 033 490 \$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	214 790 \$
AUTRES RECETTES	813 170 \$
TRANSFERT (SUBVENTIONS)	871 160 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>10 932 610 \$</b>

**DÉPENSES ET AFFECTATIONS**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 855 605 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	1 540 115 \$
TRANSPORT	3 306 400 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	1 584 825 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	528 075 \$
LOISIRS ET CULTURE	785 300 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	447 600 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET AFFECTATIONS	884 690 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>10 932 610 \$</b>

- Taxe foncière générale globale : 0,8299 \$ par cent dollars d'évaluation;
- Compensation prélevée sur tous les immeubles imposables, afin de pourvoir au paiement de la somme de 1 022 044 \$ que la municipalité doit verser en contrepartie des services fournis par la Sûreté du Québec.
  - Catégorie d'immeubles vacants : 32,00 \$
  - Catégorie d'immeubles construits : 191,40 \$
- Compensation de 15 \$ par unité d'évaluation afin de pourvoir aux dépenses nécessaires à l'amélioration du réseau routier municipal au montant de 134 910 \$;
- Compensation service d'aqueduc :  
Raccordement au réseau du village : résidence 135 \$ - commerce 275 \$;  
Raccordement au réseau du Lac-Clermoustier : résidence 200 \$ - résidence de tourisme : 700 \$
- Compensation service d'égout :  
Raccordement au réseau du village : résidence 145 \$ - commerce 280 \$;  
Raccordement au réseau du Lac-Clermoustier : résidence 300 \$ - résidence de tourisme : 960 \$
- Enlèvement des ordures ménagères (collecte à trois voies), incluant le ramassage des déchets domestiques dangereux :
  - Compensation de 200 \$ par domicile, commerce et résidence secondaire.

Le taux d'intérêt sur les taxes échues est de 15 %.

DONNÉ À CHERTSEY, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2020.

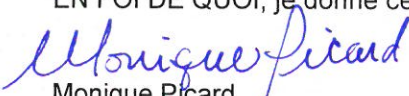
  
Monique Picard

Directrice générale adjointe par intérim et Service du greffe

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Monique Picard, directrice générale adjointe par intérim et Service du greffe de la municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à l'endroit désigné par le conseil, le 9<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2020, entre 9 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2020.

  
Monique Picard

Directrice générale adjointe par intérim et Service du greffe